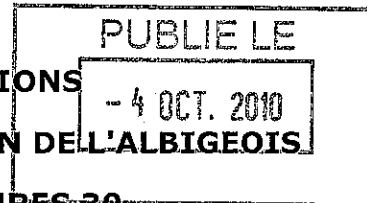


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2010 À 18 HEURES 30



N° 5 - 168 /2010 : ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS À DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'An Deux Mille Dix, le 28 Septembre 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 28 Septembre 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POJUADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Marie-France DE TRUCHIS, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, David KOWALCZYK, Eliane CARLES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Thierry GINESTET, Dominique SANCHEZ, Félix TORRÈS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

N° 5 - 168 /2010 : ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS À DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Pilote : Médiathèque Pierre Amalric

Autres services concernés : médiathèque de Saint-Juéry, Médiathèque de Lescure d'Albigeois

Madame Maryse BERTRAND, rapporteur,

La Ville d'Albi adhère depuis plusieurs années aux différentes associations professionnelles suivantes, en rapport avec les missions de lecture publique assurées par la médiathèque Pierre Amalric et souhaite reconduire ces adhésions utiles pour ses activités.

- Centre Régional des lettres

Cette association a pour but la promotion de la lecture et la valorisation du patrimoine écrit dans la région Midi-Pyrénées. Un élu du conseil communautaire et le directeur de la médiathèque peuvent être élus au conseil d'administration, dans leur collège respectif.

Montant de la cotisation 300 €

- Centre de Recherche du patrimoine de Rieumontagne

Son objectif est la sauvegarde du patrimoine et la conservation de la mémoire. Le périmètre d'activité de l'association est constitué des cantons de Lacaune et de Murat sur Vèbre ainsi que des villes et villages limitrophes du Tarn, de l'Hérault et de l'Aveyron. L'association édite chaque année 2 cahiers d'une centaine de pages. Outre ces 2 cahiers annuels, le centre édite et assure la promotion de la publication de livres et de cahiers spéciaux sur un sujet particulier. Au titre de la conservation régionale partagée et au titre de ses missions patrimoniales, la médiathèque Pierre-Amalric conserve toutes les publications de cette association depuis sa fondation.

Montant de la cotisation 23 €

- ECOUTER-VOIR, association pour la coopération de l'interprofession musicale en bibliothèques

Montant de la cotisation 60 €

- Les amis de Pierre Benoît

L'association des Amis de Pierre-Benoît publie des cahiers, dont la collection est intégralement conservée à la médiathèque Pierre-Amalric au titre de la conservation régionale partagée.

Montant de la cotisation 23 €

- Images en bibliothèques

Créée en 1989, Images en bibliothèques est une association de coopération nationale pour la mise en valeur des collections cinématographiques et audiovisuelles dans les bibliothèques. Elle apporte aux vidéothécaires les éléments de réflexion et d'anticipation indispensables à l'évolution de leur métier. Elle organise notamment « le mois du film documentaire » qui est devenu l'une des plus importantes manifestations annuelles de la médiathèque Pierre-Amalric.

Montant de la cotisation 102 €

- Dikelitu

Dikelitu est une association à but non lucratif, née au cours de l'été 2009, ayant pour but de promouvoir la littérature de jeunesse en Albigeois.

Elle rassemble des passionnés du livre de jeunesse et autant de "passeurs de livres" : lecteurs de tous âges, libraires, enseignants, documentalistes, bibliothécaires, parents, auteurs...

Ses objectifs :

* favoriser la rencontre entre les auteurs et illustrateurs de littérature de jeunesse et le public enfant, jeune ou adulte.

* organiser le salon du livre de jeunesse de l'Albigeois (9 et 10 avril 2011)

- impulser différentes animations autour du livre : "troclivres", soirées contes ou lectures, fêtes du livre, goûters littéraires, comités de lecture.

Les médiathèques d'Albi, Saint-Juéry et Lescure sont partenaires du Salon du livre jeunesse de l'Albigeois depuis plusieurs années (accueil d'auteurs, accueil de classes, soirée professionnelle, bibliographies thématiques, etc...)

Montant de la cotisation 10 €

- **ACCES**

L'association ACCES (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations) a pour objectif de favoriser l'accès à l'écrit et aux récits des tout-petits par l'écoute ludique d'histoires, de contes et de comptines, la manipulation de livres.

Montant de la cotisation 32 €

- **Les Amis des Guérin**

L'association a pour but de promouvoir l'œuvre de Maurice et Eugénie de Guérin. Elle publie un bulletin qui est intégralement conservé à la médiathèque Pierre-Amalric au titre de la conservation régionale partagée.

Montant de la cotisation 23 €

- **Comité français du bouclier bleu**

Cette association, affiliée au Comité international du Bouclier Bleu, mène une action de prévention des sinistres dans le secteur culturel (incendies, vols, inondations, tremblement de terre) grâce à une collaboration entre les services de secours (pompiers, police, gendarmerie) et les professionnels de la conservation (musées, bibliothèques, archives).

Montant de la cotisation 150 €

- **ARPO (Animations, Rencontres, Revue de poésie)**

Cette association mène une action de promotion de la poésie et prend en charge l'organisation annuelle du Printemps des poètes en accueillant les plus grands poètes francophones (Léopold Senghor, Andrée Chédid, Vénus Khoury-Ghata, etc..). La soirée de clôture se tient tous les ans à l'auditorium de la médiathèque Pierre-Amalric.

Montant de la cotisation 15 €

- **Association des ludothèques françaises**

L'Association des ludothèques françaises (ALF) est une association nationale, agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, qui regroupe et représente au niveau national et international les ludothèques françaises. Elle favorise leur création, leur apporte aide, conseil et information, ce qui sera d'un grand concours pour le développement de la ludothèque de Cantepau.

Montant de la cotisation 66 €

Il est proposé que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois adhère à ces associations au bénéfice des médiathèques d'Albi, de Lescure d'Albigeois et de Saint-Juéry.

L'adhésion à ces associations permettra aux médiathèques de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'abonnement à des revues professionnelles et de partager des expériences acquises sur des projets communs.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire du 21 septembre 2010,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE l'adhésion de la communauté d'agglomération de l'albigeois aux associations nommées ci-dessus.

DIT QUE les crédits correspondant aux cotisations annuelles sont prévus sur le budget de l'exercice en cours.

DÉSIGNE le Président ou son délégué, pour représenter la communauté d'agglomération de l'Albigeois lors des assemblées générales de ces associations.

AUTORISE le Président à entreprendre toute démarche pour l'adhésion de ces associations.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 Septembre 2010

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

